

Communiqué

Le 21 juin 1995

N° 113

M. MacLAREN DÉCERNE LE PRIX D'EXCELLENCE DU COMMERCE INTERNATIONAL DE 1995

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a décerné aujourd'hui le Prix d'excellence du commerce international de 1995 à M^{me} Doreen Conrad, directrice adjointe des Industries de services et des transports, pour avoir contribué de manière exceptionnelle à accroître la capacité du Ministère à convaincre un plus grand nombre d'exportateurs de services canadiens de s'engager sur les marchés étrangers.

« Les efforts de M^{me} Conrad ont permis de mieux comprendre, au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, les besoins spéciaux des exportateurs de services, a déclaré M. MacLaren en lui remettant le prix. L'industrie canadienne de services a été très élogieuse envers ses efforts de promotion de l'exportation des services. »

M. MacLaren a également remis trois citations pour service exemplaire dans le domaine du commerce international. Ces citations ont été décernées à M. Sam Elkady, conseiller (agriculture) au Mexique, pour sa contribution à la mise au point de stratégies qui ont permis d'améliorer l'accès du Canada au marché mexicain, particulièrement dans le secteur agricole; à M. Guill Rishchynski, conseiller (commerce) et consul à Djakarta, pour avoir converti le bureau commercial en Indonésie en une entreprise très efficace, qui a connu une croissance importante et dont le nombre de visiteurs et de demandes de renseignements a doublé chaque année au cours des deux dernières années; et à M. Michael R. Robertson, directeur adjoint des Recours commerciaux, pour sa contribution à la fois à la défense des intérêts particuliers d'entreprises canadiennes menacées par des recours commerciaux intentés à l'étranger, et à la promotion des objectifs du Canada en matière de recours commerciaux.



Le Prix d'excellence est décerné tous les ans dans le cadre du Programme de récompenses et de prix du Ministère.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874